

Points pour la réunion des DP du 7 avril 2016

Réclamations nouvelles :

1. Le parking Kappa -2 est très peu éclairé.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire réparer l'éclairage du Kappa -2. Cela concerne en effet une soixantaine de blocs lumineux.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Une campagne de vérification est en cours. Le -2 sera également fait (avant la fin du mois).

2. Un département n'a pas eu de repas de fin d'année alors qu'il existe une allocation par département pour cet événement.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la raison de cette absence de repas et demandent qu'à l'avenir tous les salariés de tous les départements puissent en bénéficier.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

La réponse de la Direction reste inchangée.

3. Le version livret d'accueil Atagora présent sur la page : Home > Locations > France > Saint-Ouen > Informations pratiques > Guide Pratique et Livret d'accueil ATagora date du 21/03/14 et n'est pas à jour.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire une mise à jour de ce livret d'accueil.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Nous remontons cette revendication aux équipes en charge.

4. Le parking à vélo situé à Kappa -1 ne permet pas à tous les salariés de déposer leur vélo. Il semblerait que des vélos n'appartenant pas à des salariés Alstom y soient présents.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de mettre en place un dispositif permettant de réserver les places du parking à vélos aux salariés Alstom (badge, ...).

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Les parkings sont accessibles au personnel Alstom ainsi qu'aux prestataires et Intérimaires présents dans l'Entreprise. Il n'y est pas prévu de dispositif pour la réservation des places de parking vélo à l'identique des voitures.

Réclamations déjà déposées et toujours d'actualité :

5. Voyage à l'étranger : Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que soit distribuée de façon nominative à chaque salarié de la société une carte SOS International comportant le numéro de police à jour avec signature attestant de sa réception. De plus, les délégués du personnel FO demandent que l'assurance paie directement les frais des prestations couvertes à la place du salarié.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Une information sera faite prochainement sur Atagora sur le recours à SOS International. A cette occasion, des cartes portant le numéro de contrat seront distribuées.

La Direction rappelle la possibilité d'imprimer sa carte via internet ou intranet en utilisant le lien :

<https://www.internationalsos.com/MasterPortal/default.aspx?CustNo1=Enter+membership+number&membnum=15AMMS000082#>.

La Direction maintient que le processus à suivre, lorsque l'on est en déplacement à l'étranger et en nécessité de soins, est d'appeler SOS International.

Les frais sont pris en charge lorsque la procédure est respectée, et lorsque c'est possible localement.

La Direction rappelle que SOS International n'est pas une assurance mais un prestataire de service médical.

Suite à la communication TIS Info Direction du 22 Janvier 2016 : 'Rappel utilisation Ordre de Mission', un formulaire d'Ordre de Mission a été fourni.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de mettre à jour ce formulaire en faisant apparaître :

- le N° de la police SOS International
- des précisions indiquant que SOS International couvre les frais de santé du salarié dans le cadre de sa mission
- que le salarié doit avoir la carte sur lui pendant sa mission.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Le formulaire ordre de mission sera revu en précisant le numéro de du CONTRAT ISOS et que le salarié doit avoir la carte sur lui pendant sa mission. Pour rappel, ISOS couvre les frais de santé en mission dans la mesure où le process est respecté et où les frais correspondent à la police d'assurance.

Cette mise à jour sera effective au mois d'avril.

6. Salle de Fitness Kappa : Plusieurs problèmes subsistent depuis plusieurs mois pour certains d'entre-eux.

Pour la plupart, ces problèmes ont déjà été remontés à The Corporate Gym ou aux Services Généraux.

La liste est la suivante :

- 1) Depuis Décembre 2015, la bande roulante du tapis de course se décolle sur son point de raccordement rendant dangereuse l'utilisation de ce tapis (celui situé complètement à gauche dans la salle).
Depuis quelques jours et suite à une visite du responsable OMEGAT des deux salles de Fitness, le tapis a été mis Hors Service car son utilisation était devenue trop dangereuse.
- 2) Depuis plusieurs mois, le rameur provoque des nuisances sonores importantes lors de son utilisation (déroulement de la chaîne sur la roue dentée)
- 3) Depuis plusieurs mois, les tapis de sol précédemment entreposés sur des patères sur le mur de la salle de cours jonchent maintenant le sol depuis plusieurs mois. Il serait question de réaliser un tiroir au sol pour ranger les tapis plus facilement mais rien n'a été réalisé à ce jour.
- 4) Depuis plusieurs semaines, la douche de gauche située dans le vestiaire Hommes diffuse de l'eau d'une température comprise entre très froide et froide.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un calendrier de résolution du problème pour chacun des points.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Pour les équipements de la salle de sport, notre prestataire de fitness est au courant de ces dysfonctionnements qui sont en cours de réparation (revendications 1 et 2).

Pour la fixation des tapis de sol, une solution pérenne est en cours de réflexion (revendication 3).

Pour la douche du fitness, il s'agit d'un ballon d'eau chaude qui est défaillant, celui-ci sera remplacé dans les jours à venir (revendication 4).

Les délégués du personnel FO demandent à la direction de fournir un état d'avancement pour les points 2) à 4)..

Nouveau problème signalé dans les douches situées dans le vestiaire Femmes : le jet d'eau passe de chaud à froid subitement, sans changement de régulation, et aussi parfois l'inverse.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Le point 4 et le dernier point soulevé concernant les douches ont été résolus. Les autres points sont en cours de traitement.

7. De nombreux salariés n'ont pas encore leur Habilitation Electrique à jour mais travaillent en plate-forme.

De plus un salarié, pour lequel une formation de renouvellement d'Habilitation Electrique était prévue, a vu cette formation annulée par son manager et s'est vu obligé par son manager de travailler en plate-forme sans Habilitation Electrique.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction que les renouvellements d'Habilitation Electrique ne soient pas annulés par les managers pour raison de service.](#)

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Les salariés devant travailler en plate-forme doivent avoir une habilitation électrique à jour. 249 salariés sont concernés : 170 ont un titre valide. Les 79 personnes sans titre sont inscrits pour être formés. Le salarié auquel il est fait référence a travaillé dans une zone ayant été validée par le Responsable EHS comme étant une zone sans risque bien qu'en plateforme, et donc ne nécessitant pas d'habilitation électrique.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de donner le nombre de salariés en attente de leur renouvellement effectif à fin mars 2016.](#)

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Ce point relève de la compétence du CHSCT.

8. Les délégués du personnel FO demandent que les douches au 1er sous-sol de Kappa soient équipées de bancs comme les douches du rez-de-chaussée.

Réponse de la Direction du 11 Février 2016 :

Cette disposition sera étudiée.

[Les délégués du personnel FO demandent à la direction de fournir un état d'avancement.](#)

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

La réponse de la direction reste inchangée.

[Les délégués du personnel FO demandent à la direction quelle est sa réponse.](#)

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Des chaises seront installées avant la fin du mois.

9. Les délégués du personnel FO demandent que sur les plates-formes d'essais, toute armoire soit reliée à la terre via une tresse de masse (ou un câble spécifique de couleurs vert et jaune). La jonction doit se faire depuis le châssis qui peut être touché par le personnel. Les éléments mobiles (porte en particulier) doivent être reliés à ce même châssis via les tresses de masse fournies par le constructeur.

La terre de jonction doit être réputée « valide et fiable » de par sa conception (d'où le choix des chemins de câbles au plafond qui sont vissés dans la dalle et vérifiés).

Quand des armoires sont à proximité les unes des autres et, en particulier, reliés par des câbles de communication, ces armoires doivent être reliées les unes aux autres par des câbles de masse vert et jaune depuis un point de leurs châssis. Ceci s'appelle la mise à l'équipotentielle.

Une batterie d'armoires peut n'avoir que les armoires (voire une des armoires) d'extrémité reliées à la terre si les équipotentielles sont réalisés.

La mise à la terre et à l'équipotentielle doit permettre le déplacement des armoires (réaménagement, changement de modèle, envoi en réparation ou chez le client,...).

La mise à la terre et à l'équipotentielle doit être visible, de préférence en face avant.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir le délai de réalisation de cette mise aux normes électriques.](#)

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Le matériel de mise à la terre et en équipotentielle a été commandé. La réalisation sera réalisée et finalisée courant janvier.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement.

Réponse de la Direction du 11 Février 2016 :

La mise à la terre équipotentielle des baies et châssis PFs de Sigma 1 et Kappa 1 seront terminées pour le 12 février. Cette dernière phase de travaux réalisée par Bouygues clos l'opération de mise à la terre des zones PFs.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

La direction confirme que les travaux de mise à la terre ont bien été faits, mais ils ne concernaient que les zones centrales des plateformes et se poursuivent pour les autres zones.

Une nouvelle inspection a été faite, les travaux complémentaires seront réalisés du mercredi 9 mars au vendredi 11 mars de 18H à 23h et le samedi 12/03 toute la journée.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

L'ensemble des travaux ont été réalisés.

10. L'écran de la cafétéria centrale du bâtiment Kappa fonctionne enfin mais les écrans des cafétérias d'étage sont toujours hors service depuis plusieurs mois.

Les délégués du personnel FO demandent à ce que les écrans des cafétérias d'étage soient en service.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Les équipes de communications internes ont commandé de nouveaux boîtiers à mettre au dos des TV car les boîtiers actuels tombent tout le temps en panne. Nous sommes dans l'attente de leur réception.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement

Réponse de la Direction du 11 Février 2016 :

Les boîtiers ont été reçus fin de semaine dernière et sont en cours d'installation.

2 écrans sont en service mais 3 ne le sont pas encore.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement.

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

Les systèmes de diffusions ont été remplacés. Un point de situation sera réalisé dans une semaine pour vérifier si tous ont été remplacés et opérationnels.

La situation est inchangée : les délégués du personnel FO demandent à la Direction de fournir un état d'avancement.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

L'écran Kappa du 2eme étage est hors-service et ce point a été remonté aux Services Généraux. Il y a un problème d'affichage sur l'écran du 6eme lié au boîtier fournit par Piksel, nous sommes en attente de leur retour.

11. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire le nécessaire afin que les équipements mis à disposition dans les salles de réunion ou isoloirs soient opérationnels ou que les consommables soient suffisamment approvisionnés.

Des vérifications régulières doivent être effectuées afin de conserver un niveau de fonctionnement optimal. Il a été régulièrement constaté de nombreux dysfonctionnements à ce sujet : écran, câble réseau, câble téléphonique, câble vidéo, téléphone, mauvaise connectique,

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Une vérification de la totalité des stations a été faite au mois d'octobre 2015. Les câbles endommagés ont été réparés, les connectiques vérifiées.

Des téléphones et des écrans en dysfonctionnement vont être remplacés.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

Les actions sur la téléphonie ont été réalisées. Nous sommes dans l'attente de la livraison des écrans.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation concernant les écrans.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

Nous sommes toujours en attente de livraison.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation concernant les écrans.

Réponse de la Direction du 11 Février 2016 :

La réponse reste inchangée

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation concernant les écrans.

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

La réponse reste inchangée

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point de situation concernant les écrans.

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

Les 6 écrans hors Service ont été changés.

12. Jours de fractionnement : le ou les 2 jours de fractionnement consécutifs à une prise de congés payés réduite pendant l'été 2015 qui donnent droit à des jours de fractionnement, ne sont toujours pas disponibles sous ALISTA.

Les délégués du personnel FO demandent à ce que ces jours de congés supplémentaires soient chargés dans ALISTA dans les meilleurs délais.

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

La régularisation s'effectue comme à l'accoutumée en février avec vision sur les compteurs à compter du mois de mars.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction si les jours de fractionnement sont chargés sous Alista.

Réponse de la Direction du 3 Mars 2016 :

Les jours de fractionnement ont été mis à jours sous ALISTA.

13. Les délégués du personnel FO demandent, conformément aux engagements de la Direction actés dans un PV de DP précédent (DP du 08/10/2014, réponse du 06/11/2014), de faire traduire ou de rédiger en français tous les documents concernant l'EHS. Ces documents sont les suivants :

EHS-IS-FRM-001 00 Work Permit Request (WPR) 19/12/2012

EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012

EHS-IS-TEM-001 00 Template of Project EHS Management Plan 05/02/2013

EHS-IS-WMS-001 00 EHS Golden Rules 21/12/2011

EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level 10/12/2012

EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013

Réponse de la Direction du 2 Avril 2015 :

Les documents seront traduits.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction les dates de fin de traduction.

Réponse de la Direction du 7 Mai 2015 :

Les traductions seront terminées à la rentrée de septembre

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.

Réponse de la Direction du 3 Septembre 2015 :

Ces procédures sont en cours de révision par l'équipe EHS Centrale. Un point de situation des équipes compétentes est planifié en novembre 2015.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.](#)

Réponse de la Direction du 5 Novembre 2015 :

Les procédures EHS-IS-FRM-002 00 EHS - Budget in tender 19/12/2012 & EHS-IS-WMS-003 00 EHS in Tendering & Projects - TIS 05/02/2013 ont été traduites en français et sont disponibles sous PRISMA sous le chapitre TIS- TIS STO.

La mise à jour et la mise en ligne des procédures : EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request est planifiée pour 2016.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction un point de situation.](#)

Réponse de la Direction du 3 Décembre 2015 :

La Direction ne modifie pas la réponse déjà apportée.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction la date de la traduction et de la mise à disposition sous PRISMA des documents « EHS Roles at regional center level, EHS Golden Rules et Work Permit Request » en 2016.](#)

Réponse de la Direction du 7 Janvier 2016 :

La mise à disposition sous PRISMA « EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level » est prévue pour avril 2016.

[Les délégués du personnel FO demandent à la Direction si le document « EHS-IS-WMS-002 00 EHS Roles at regional center level » est traduit et disponible sous PRISMA.](#)

Réponse de la Direction du 7 Avril 2016 :

La nouvelle date de mise à disposition est Juin 2016. Cette procédure sera traduite avant mise en ligne.